

Accompagnement technique en Arboriculture Fruitière

(Sans demande de financement)

La Chambre d'agriculture de Guadeloupe est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA

Vous Souhaitez

- Un **APPUI TECHNICO-ECONOMIQUE** à la carte.
- **OPTIMISER** les résultats de votre verger.
- **AMELIORER** la qualité de votre production.

Nous Vous Proposons

- Un **CHOIX D'INTERVENTIONS** parmi les **MODULES THEMATIQUES** suivants :
 - Planning et choix variétal.
 - Reconnaissance et préconisation Phyto sanitaire.
 - Mise en place et conduite de culture.
 - Taille et conduite de sève.
 - Fertilisation.

Vous obtenez

- Une **REPONSE ADAPTEE** à vos besoins.
- Un **ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE.**
- Une **OPTIMISATION DES RESULTATS** de votre système de production.

Qui Contacter ?

Conseiller en **ARBORICULTURE** : MONNERVILLE Gilda

☎ : 0590 25 17 17 / 0690 26 76 01

@ : monnerville.g@quadeloupe.chambagri.fr

LES + DE LA CDA971

- Expertise des agents.
- L'objectivité et l'indépendance.
- Des références mises à jour régulièrement.
- Un agrément ministériel (numéro IF01762) lui permettant d'effectuer un conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires.
- Réseau de partenaires

PUBLIC CONCERNÉ

- Agriculteurs souhaitant mettre en place ou améliorer son verger.

MODALITÉS

- **1 Visite de l'exploitation** afin d'établir un diagnostic précis.
- Présentation et transmission d'un compte rendu de conseil. (**±1 mois après remise de l'intégralité des pièces**)

COÛT

- Pris en charge par un financement du Conseil Régional et de votre Chambre d'Agriculture